

Guinée: Une douzaine de journalistes arrêtés lors d'une manifestation contre la censure

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

1446

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Élections au Mali

Incertitude et silence inquiètent

Yeah Samaké

Asian Media USA



Kidal : Échanges de tirs entre les FAMA et les rebelles à Tessalit



Guerre Israël-Hamas
Les États-Unis bloquent une résolution de l'ONU



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

18 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



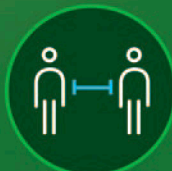
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

14

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.23



/ Une /

Élections au Mali :
Incertitude et silence inquiètent Yeah Samaké

P.4

/ Breves /

Tchad : Démission de deux ministres impliqués dans un scandale sexuel
Défense : Le Mali décerne des médailles à quatre membres de la société BAYKAR
Faits divers : Il ampute les bras de sa femme
Assemblée générale des Nations Unies :
L'Onu en état de mort cérébrale

P.13

P.13

P.14

P.15

/ Actualité /

Kidal : Échanges de tirs entre les FAMA et les rebelles à Tessalit
Mise en place d'un NINA temporaire au Mali :
Faciliter l'accès aux concours et à l'enseignement supérieur
Poupponnière : Plus de 314,32 millions de FCFA d'irrégularités financières

P.17

P.19

P.20

/ Politique /

Kidal : La MINUSMA dénonce le retrait anticipé
Lettre à grand-père : A quand la fin de tout ça ?
PROJET SIGRH : Des mesures de sécurité recommandées pour assainir
les fonctions publiques

P.23

P.25

P.26

/ Culture & Société /

Arts et culture :
Le dilemme de l'INA

P.28

/ International /

Guerre Israël-Hamas : Les États-Unis bloquent une résolution de l'ONU
Sénégal : L'opposant Ousmane Sonko envisage de reprendre sa grève de la faim
Guinée : Une douzaine de journalistes arrêtés lors d'une manifestation contre la censure
Retrait de barkhane du Niger : Une nouvelle page de l'histoire de la présence française
en Afrique se tourne

P.29

P.30

P.32

P.33

/ Sport /

France sports : Le ministre de l'Intérieur, Gerald Darmanin accuse Karim Benzema
d'être en lien avec une organisation terroriste

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Élections au Mali | Incertitude et silence inquiétant Yeah Samaké

Dans une tribune reçue à la rédaction de votre quotidien digital, le président d'honneur du PACP, Yeah Samaké, exprime son inquiétude face au report des élections présidentielles au Mali, initialement prévues pour le mois de février. Selon lui, le silence des autorités de la transition politique soulève des questions quant à leur

volonté et/ou leur capacité à organiser des élections crédibles et transparentes. Dans un contexte marqué par un cycle persistant de violences et des enjeux de stabilité intérieure, il est impératif de prendre des mesures concrètes pour garantir un processus électoral transparent, libre et équitable.

Un report déconcertant

Les autorités de la transition politique ont décidé de reporter les élections présidentielles au Mali sans donner de nouvelle date. Ce report crée une incertitude croissante quant à la capacité du gouvernement à les organiser de manière crédible. Les citoyens



maliens attendent des clarifications et des garanties concernant la tenue de ces élections.

Un cycle persistant de violences

Pendant que l'attente se prolonge, le Mali continue de faire face à un cycle de violences qui menace la stabilité intérieure du pays ainsi que l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Cette situation instable rend le processus électoral encore plus complexe et soulève des

doutes quant à sa faisabilité dans un tel environnement.

Les risques d'une transition prolongée

L'ambassadeur Yeah Samaké rappelle qu'il est bien connu que plus une transition politique dure, plus il devient difficile de rétablir l'ordre constitutionnel. Chaque jour qui passe sans qu'une date d'élection ne soit fixée accroît le risque de voir le pays sombrer dans une crise plus profonde. Cette attente pro-

longée met à l'épreuve la stabilité et la légitimité du gouvernement de transition.

Appel à l'action

Face à cette situation préoccupante, le président d'honneur du PACP insiste sur l'urgence pour les autorités d'engager des concertations de bonne foi avec toutes les parties prenantes du pays. Un nouveau calendrier électoral, réaliste et acceptable pour tous, doit être établi rapidement. L'avenir

© aBamako.com avec AFP



du Mali dépend d'un retour réussi à un régime civil et démocratique, ce qui exige une action immédiate et concertée de toutes les parties impliquées.

Le silence entourant les élections au Mali et l'inaction des autori-

tés de la transition politique ne peuvent être tolérés. La crédibilité des autorités de la transition et la stabilité future du pays sont en jeu. Il est impératif de briser ce silence et de prendre des mesures concrètes pour garantir un processus électoral transparent, libre et

équitable. Le Mali a besoin d'un retour réussi à un régime civil et démocratique pour assurer son avenir, selon l'ancien Maire de Ouélessébougou.

■ **Moctar Sow**

BT Traore

Le certificat de résidence est gratuit



Bèki Takè

Le Mali aura deux types de satellites pour les télécommunications et la surveillance du territoire etc.



Lamine Diallo

L'ASSEP en maître à Ouaga et à l'UCAO : félicitations à Yalkoué pour cette vitalité retrouvée



Rap Focus

SI TUPAC N'ÉTAIT PAS CHEZ EUX...!

Jada Pinkett Smith révèle avoir eu des « expériences sexuelles » avec des femmes :

«La vérité est qu'au cours de ces premières années d'exploration à Hollywood, j'ai eu quelques expériences sexuelles avec des femmes, pour ensuite réaliser qu'en matière de sexe, j'aime les hommes. Pourtant, je chéris la beauté des femmes à l'intérieur comme à l'extérieur.



Et je n'ai jamais cessé d'être fascinée et impressionnée par les femmes de tous âges, tailles et couleurs. Ma conviction est la suivante : les femmes sont les créatures les plus étonnantes de la planète et je respecte les femmes à travers mes amitiés»

Écozone Africa



Alain Foka, journaliste renommé, annonce son départ de la radio à la fin du mois d'octobre 2023.

Ce choix marque la fin d'une époque riche en contributions significatives, où Foka a su offrir une meilleure visibilité aux champions africains et une perspective africaine de l'histoire contemporaine du continent.

Dans son message publié sur les réseaux sociaux, Alain Foka exprime sa gratitude envers son public pour son soutien constant au fil des années. Il tient également à remercier chaleureusement ses collaborateurs, qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille dans la réalisation de ces émissions.

Le départ d'Alain Foka de RFI ne signifie pas pour autant la fin de son engagement à partager la perspective africaine. Au contraire, il considère ce moment comme un nouveau départ. Foka prévoit de continuer à proposer son point de vue africain sur sa plateforme digitale, où il compte déjà plusieurs millions de fidèles. Il invite ses auditeurs à le rejoindre sur cette nouvelle plateforme, espérant y accueillir encore plus de personnes intéressées par le narratif africain.

En outre, «Archives d'Afrique» continuera d'exister sous une forme vidéo, disponible sur les plateformes digitales d'Alain Foka Officiel (AFO). En plus des vidéos d'archives, les auditeurs pourront découvrir des reportages, des documentaires, des entretiens, des chroniques et d'autres contenus africains captivants.

Alain Foka exprime également sa volonté de changer la manière dont l'histoire est racontée, en particulier celle de l'Afrique. Il souhaite que la voix africaine soit mise en avant, offrant une vision plus complète et équilibrée dans un monde en constante évolution. Il promet même une grande surprise dans les mois à venir, évoquant une renaissance.

Pour l'instant, Alain Foka ne dévoile pas davantage de détails sur ses projets futurs, laissant planer le mystère et l'excitation parmi ses nombreux supporters. Son départ de RFI marque le début d'une nouvelle ère, où sa voix et sa perspective africaines continueront de résonner, renforçant ainsi la diversité et l'inclusion dans le paysage médiatique.



■ **Drissa Meminta**

Le Mali gagnera inchallah

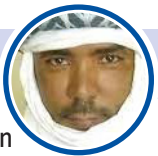


■ **Fahad Ag Almahmoud**

Bonjour chers frères et sœurs , il y'a un mois jours pour pour nous adresses à vous. Nous avons demandé aux maliens de se lever pour sauver le pays pris en otage par les 5 colonels.

Vous êtes très nombreux à avoir répondu favorablement de manières différentes à cet appel. Nous vous remercions.

Beaucoup de choses se sont passées qui auraient pu être évitées. Ces 3 dernières années tout le pays s'est arrêté. Les services ont cessé de fonctionner pour la simple raison que tous les budgets de fonctionnement sont directement versés à la junte.



Cette junte qui a pris la honteuse décision de payer des prisonniers russes pour se protéger. Je parles des criminels de Wagner dont un seul est plus payé qu'une compagnie FAMA. Malgré le coût élevé payé à ces criminels le résultat est nul.

Il y'a quelques jours les FAMA sous escorte des criminels de Wagner sont arrivés à Anéfif. Cette arrivée surprenante eu lieu sans grandes difficultés.

C'est le lieu pour moi de dire qu'aucune grande bataille visant à empêcher aux FAMA d'arriver à Annafif n'a eu lieu.

Le CSP-PSD qui a été surpris par cette décision d'envoyer les FAMA à Kidal mais n'avait pas décidé de les combattre dans le Telemsi. Cependant certains actes d'harcèlement qui ont causés beaucoup de dégâts au sein des FAMA et Wagner avaient bien eu lieu.

Nous avons été surpris par la décision du commandement FAMA d'envoyer ses hommes aussi loin. Ce commandement qui ne peut secourir aucune de ses positions mais se permet de les envoyer aussi loin. Un commandement qui ne peut même plus enterrer ses soldats morts au combat.

L'exemple le plus frappant pour moi de cette incapacité à venir en aide aux FAMA attaquées est bien celui d'Acharane. Ce camp est situé à 35 km de Tombouctou sur une route goudronnée. Le jour de son attaque il n'a reçu aucun renfort pire ceux qui avaient fuis sont arrivés à pieds à Tombouctou.

Je remercie les combattants du CSP-PSD qui jusqu'ici ont combattu avec honneur et bravoure tout en respectant certaines consignes parmi lesquelles le respect des prisonniers et la non poursuite des FAMA qui fuient les lieux de bataille.

Aucune logique dans l'envoi des FAMA sous escorte Wagner à Kidal si ce n'est la volonté de la junte de ne pas aller aux élections. Le seul but de cette parieuse aventure est de garder le pouvoir.

Nous rassurons les maliens, notre combat est pour la libération du Mali pris en otage par les 5 colonels fuyards de 2012 et 2014.

Nous considérons ceux qui sont à Tessalite et Anafif comme une livraison à domicile.

Cependant nous nous engageons à épargner tous ceux qui se rendront et ceux qui prendront la décision concertée de retourner à temps.

Fahad Ag Almahmoud Csp Psd

■ Issa Kaba



Kalaban coura (dougoukoro) en deuil.

Autorité morale du quartier, membre du jury du tribunal de la commune V.

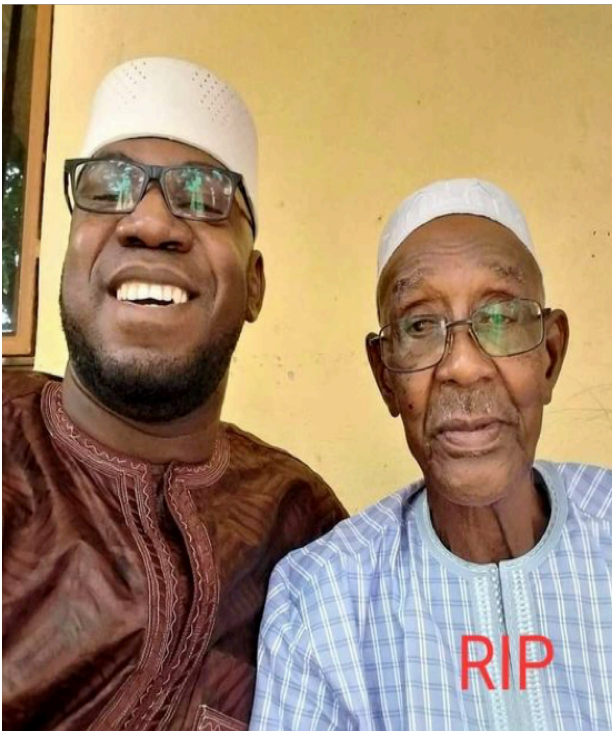
Dirigeant de la mosquée de kalaban (koko), membre influent de l'association des ressortissants de Kayes a Bamako, fonctionnaire de l'aéroport du Mali à la retraite.

Bira Sylla (Abou) est décédé ce mercredi 18 octobre.

Je viens de perdre mon deuxième plus grand auditeur.

Bira Sylla est le papa de Issaga Sylla (Directeur de la CMS de kayes) Samba Sylla transitaire et bira Diawara son homonyme.

Paix à ton âme Abou.



■ Sosthène Médard LIPOT



#Rfi_Départ_Alain_Foka
Fin du mois d'octobre 2023

Plus de trente ans de carrière à Radio France Internationale (RFI), média financé par le ministère français en

charge des Affaires étrangères, qui en est la boussole éditoriale.

Alain Foka a acquis une notoriété certaine en produisant des émissions de flux et émissions de stock résolument consacrées à l'Afrique, au rang desquelles «Archives d'Afrique», un programme à succès.



■ TM1TV



Tour sera Vieux Blen de maaa... iyé iyé - iyé iyé !!!!

C'est sous l'éclairage d'Adama DIARRA, affectueusement surnommé «Vieux Blen», que l'actualité prend une couleur unique dans «Foroba Kouma» sur TM1 TV !

Naviguant à travers les flots d'infos, il illumine les zones d'ombre de l'actualité en compagnie d'autres éditorialistes, le tout, dans la bonne clarification en bambara. Adama crée un cadre où la discussion devient un art.

#TM1 #ForobaKouma #AdamaDiarra #InfoEnLumière

#TM1 #AQuileTour #ÉquipeTV




**Adama DIARRA,
dit Vieux Blen**
Présentateur de l'émission
"Foroba Kouma"
où il décortique l'actualité
en version bambara.

**Un mot
pour lui ?**

DISPONIBLE SUR Google play

CANAL+ 233 | MALIVISION 244

Disponible sur App Store

■ **Séga DIARRAH**



@segadiarra

ouvelles dynamiques de sécurité en Afrique ! Après avoir dénoncé la présence d'instructeurs Russes au #Mali, des instructeurs de la société américaine

Bancroft Global Development apparaissent en #Centrafrique et au #BurkinaFaso. L'avenir de la sécurité en Afrique sera-t-il privatisé par des SMP ? Pour en savoir plus, découvrez notre livre 'Wagner au Mali, une ombre russe en Afrique' : https://amazon.fr/dp/B0CB-KM6JK9?ref_cm_sw_r_kb_dp_2Z4V151A29F2BX-Z4AFCH&tag=maliactu-21&linkCode=kpe #SMP

Locations

Bancroft corporate headquarters is located in Washington, D.C., with a presence in Afghanistan, Kenya, Libya, Somalia, Switzerland, Uganda, and the United Arab Emirates.



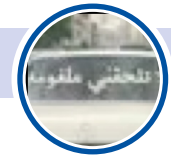
■ Larmes des pauvres



@ocisse691

#Mali -- Cercle de #Bandiagara Dans la nuit du 16 octobre vers 20H, des présumés radicaux ont attaqué le détachement militaire présent à #Diangassagou dans la commune de #Timiniri.

■ Wassim Nasr



@SimNasr

Précieuses précisions du PNAT qui marque la finesse de compréhension des motivations «il a exprimé son soutien aux Musulmans en Irak, Asie, Palestine, mais sans relier son acte aux événements [...]en #Israël. Il soutenait pleinement l'EI [...] exprimait son mépris pour #AlQaeda»

■ Ousmane Sonko



@SonkoOfficiel

Chers compatriotes, d'ici et de la diaspora, chers militants et sympathisants. Vos voix et postures de soutien ainsi que vos prières nous parviennent tous les jours. Merci infiniment! Je rends grâce à Dieu et vous invite aujourd'hui, plus que jamais, à plus d'engagement, de détermination et de solidarité face à cette dictature à qui il ne reste que moins de cinq mois. Je vous rappelle en conséquence notre droit constitutionnel à la résistance. Quant à nous, nous ne pouvons que recourir aux moyens de résistance que notre situation actuelle permet. C'est pourquoi j'ai décidé de reprendre

ma grève de la faim : - pour marquer ma solidarité avec nos vaillantes sœurs patriotes injustement arrêtées pour avoir exprimé leurs opinions politiques, ensuite écrouées et détenues depuis plusieurs mois au camp pénal de Liberté 6 et dans d'autres prisons, et aujourd'hui privées, pour certaines, de tout contact avec leurs proches, simplement pour avoir exercé leur droit légitime à recourir à la grève de la faim ; - pour protester contre ma détention arbitraire et électoraliste, et celle de centaines de patriotes, et en exiger la fin. Chers compatriotes, d'ici et de la diaspora, chers militants et sympathisants. Je vous invite à plus de persévérance et de combativité, de détermination et d'endurance. Eux se battent pour les cinq prochains mois. Nous nous battons pour les 50 prochaines années. #FreeSenegal #FreeSonko #Focus2024



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



INPS.Mali



@INPS_Mali

Tchad : Démission de deux ministres impliqués dans un scandale sexuel



Des vidéos intimes de ces ex-membres du gouvernement ont été publiées sur les réseaux sociaux.

Le scandale les a finalement emportés ! Haliki Choua Mahamat, ministre secrétaire général du gouvernement et le général Daoud Yaya Brahim, ministre de la Défense ont démissionné ce 18 octobre 2023 du gouvernement tchadien.

« En effet, après une longue réflexion, j'ai décidé de présenter ma démission du gouvernement. Et je suis heureux de vous annoncer que le Premier ministre l'a acceptée », a écrit le ministre démissionnaire Haliki Choua Mahamat sur Facebook.

Les 15 et 16 octobre courant, des vidéos intimes de ces deux ministres ont fuité sur les réseaux sociaux, provoquant un véritable scandale pour le gouvernement de Transition que dirige Saleh Kebzabo. C'est une première dans l'histoire politique du Tchad que des ministres impliqués dans un scandale sexuel quittent le gouvernement.

Avec leur démission, un réaménagement du gouvernement d'union nationale formé le 14 octobre 2022 s'impose. Pour ce faire, il va falloir attendre le retour du président de Transition, Mahamat Idriss Déby Itno, en séjour à Paris (France), où il est en visite de travail.

Haliki Choua Mahamat occupe le poste de ministre secrétaire général du gouvernement depuis le régime d'Idriss Déby Itno. Quant au général Daoud Yaya Brahim, lui, est arrivé au ministère de la Défense avec la mise en place de la transition en avril 2021.

Source : Apanews

Défense : Le Mali décerne des médailles à quatre membres de la société BAYKAR

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État, a accordé une audience, ce mercredi 18 octobre 2023, à quatre membres de la société BAYKAR. Cette délégation était accompagnée par le ministre de la Défense et des Anciens combattants du Mali, le Colonel Sadio CAMARA, et du Chef d'Etat-major de l'Armée de l'air, le Général de brigade Alou Boi DIARRA. Au cours de cette audience, le Chef de l'État a décerné des distinctions honorifiques aux hôtes du jour.

Deux personnalités, M. Esref EVLIYAOGU, Chef du développement des Affaires de BAYKAR et M. Adem CAN, Chef de projet de BAYKAR ont été nommés au grade de Chevalier de l'Ordre national du Mali, à titre étranger.

Quant à Monsieur Selçuk BAYRAKTAR, ingénieur turc et Monsieur Lütfü Haluk BAYRAKTAR, Président Directeur général de BAYKAR, ils ont été distingués Officiers de l'Ordre national du Mali, à titre étranger.

Cette distinction est une reconnaissance officielle de la société BAYKAR par la République du Mali. Ces distinctions honorifiques accordées aux personnalités de BAYKAR, dont le Président directeur général, témoignent de l'appréciation du Mali pour leur contribution dans le domaine des drones et des systèmes aériens sans pilote.

Cette reconnaissance est un signe de la solidité de la coopération et du partenariat entre le Mali et la Turquie, à travers BAYKAR, dans le domaine de la défense et de la sécurité. Elle traduit tout l'intérêt du Mali pour la collaboration avec BAYKAR dans le développement et l'utilisation de drones militaires ou civils.

La société BAYKAR est une entreprise turque spécialisée dans la conception et la fabrication de drones et de systèmes aériens sans pilote. Fondée en 1984 par Selçuk Bayraktar, l'entreprise est devenue un acteur majeur dans le domaine des drones militaires et civils.

Source : Présidence de la République du Mali



Faits divers : Il ampute les bras de sa femme



La scène s'est déroulée le 8 octobre dernier à Guirwa Yangamo, localité située dans l'arrondissement de Ngoura. D'après nos confrères du Quotidien Le Jour, H.B reprochait à son épouse avec qui, il est depuis 10 ans, de le tromper avec D.A un habitant du même village.

Selon les proches du mari cocu, le drame s'est produit quand l'époux K. T a surpris sa femme en plein ébat sexuel avec son amant dans la cabane de ce dernier non loin de leur plantation où ils campaient.

L'amant ayant réussi à s'évaporer dans la forêt, H.B a demandé des explications à son épouse, qui a déclaré que son acte était sous fond de vengeance. Car elle n'avait jamais digéré le fait que son époux avait enceinté sa cousine. Après des longues disputes loin des habitations, le mari très en colère et n'arrivant pas à imaginer que c'est un pervers monsieur du village qui a eu des relations avec son épouse bien aimée, n'a eu d'autre solution que de passer par la vitesse supérieure. Père de deux enfants qu'il a eu avec K.T, H.B selon le confrère se serait saisi d'une machette et tranché le bras droit de son épouse qui tentait de prendre la fuite.

Les cris alertent les passants. Ces derniers accoururent sur les lieux du drame et trouvèrent la bonne dame gisant dans une mare de sang. Le mari jaloux après son forfait a continué son chemin comme si de rien n'était. Mais, c'était sans compter sur la détermination d'un jeune qui l'a pourchassé. A quelques encablures de l'entrée du village, une altercation s'en est suivie entre H.B et le jeune. Des coups de points de part et d'autres sur le visage. Expérimenté, le jeune est parvenu à prendre le dessus sur le mari de K.T. il fut bien molesté et bien corrigé et laissé pour mort. H.B a eu sa vie sauve grâce à un berger de retour de la prairie. Même si le mari jaloux n'a pas eu le même sort que son épouse, il s'en est sorti avec une jambe fracturée et ses deux cotes cassées. Toutes choses qui feront de lui un handicapé. Il médite son sort à la gendarmerie de la localité après un premier soin.

Boubacar Diarra
(stagiaire)
Source : Arc en Ciel

Assemblée générale des Nations Unies : L'Onu en état de mort cérébrale

Le vendredi 29 septembre 2023 a pris fin la 78e Assemblée générale des Nations unies. Une Assemblée générale boycottée par les pays permanents qui composent le Conseil de sécurité et qui détiennent le droit de veto. A ce titre, bon nombre de diplomates se demandaient si l'Organisation des Nations unies n'est pas en état de mort cérébrale ?

Pour cette 78e Assemblée générale des Nations unies, seul le président américain, Joe Biden, était présent au siège de l'Onu à New York pour tenir son discours. Tous les autres pays permanents du Conseil de sécurité ont fait baisser leur niveau de présence à ce grand rendez-vous diplomatique annuel en y envoyant des ministres des Affaires étrangères ou simples ministres.

Alors que la tribune de l'Onu est la scène traditionnelle pour tous les chefs d'Etat et de gouvernement, les dirigeants des pays cherchent généralement à profiter de l'occasion pour prendre la parole en personne afin d'exprimer leur position sur une question particulière. Mais

pas cette année, l'Onu va mal, très mal, plongée dans une crise qui est à la fois le symptôme et la conséquence d'une fragmentation croissante du monde qu'elle ne peut endiguer.

Avec les absences remarquées d'Emmanuel Macron et du Premier ministre britannique, les habitués de ce rendez-vous de New York, bon nombre de diplomates se demandaient si l'Organisation des Nations unies n'est pas en état de mort cérébrale ?

Ce vendredi, juste après la clôture des travaux de la 78e Assemblée générale, des diplomates s'adressant aux journalistes étrangers sous couvert d'anonymat, ont été unanimes sur le fait que les tensions géopolitiques entre les pays occidentaux sur le soutien à l'Ukraine ont beaucoup joué sur cette session.

En plus, cette fragmentation éloigne davantage de pays en développement des efforts menés par l'Occident et en voie de se rapprocher du groupe des Brics. Cela leur donne l'espoir d'une meilleure réalisation de certains des intérêts du monde en développement.

Ousmane Mahamane

Source : Mali Tribune





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Kidal

Échanges de tirs entre les FAMA et les rebelles à Tessalit



Les tensions entre l'armée et les rebelles du Cadre stratégique permanent (CSP) ont repris tôt hier matin dans la ville de Tessalit. Selon plusieurs sources, des échanges de tirs ont eu lieu hier, lundi 16 octobre 2023, à Tessalit, entre l'armée malienne et les rebelles du CSP qui se disputent le contrôle de cette localité du Nord. Aucune victime n'a été signalée, mais ces échanges ont eu lieu parce

que l'armée malienne venait de faire atterrir un nouvel avion dans cette localité de la région de Kidal, qui est un enjeu majeur.

Selon une source des Nations Unies, un avion-cargo de l'armée malienne s'est posé lundi matin vers 6h30 sur la piste de Tessalit. Il s'agit d'un avion de gros volume principalement destiné au transport de matériel, comme des armes, des muni-

tions ou des véhicules, mais qui peut également servir au transport de troupes. L'avion de l'armée malienne est reparti très rapidement après son arrivée, aux environs de 6h45, ce qui laisse peu de temps pour le débarquement du matériel.

Ces événements se sont déroulés sous les tirs des rebelles du CSP, qui ont échangé des tirs avec les soldats maliens présents dans le camp

de Tessalit. Aucune victime n'a été signalée à ce stade. Une source militaire de la Minusma explique que c'est de l'intimidation des deux côtés.

Selon RFI, les rebelles du CSP ont affirmé que les échanges de tirs avaient duré un peu moins d'une heure et qu'ils avaient pris fin vers 7h20.

L'armée malienne, sollicitée par RFI, n'a pas souhaité apporter de précisions, mais un communiqué diffusé en fin de matinée confirme qu'un avion de l'armée malienne a pu atterrir et repartir sans difficulté de Tessalit ce matin, malgré des tirs à l'arme lourde attribués à des groupes terroristes.

Selon une autre source des Nations Unies, la Minusma n'avait pas été informée de l'arrivée de ce vol militaire malien.

C'était déjà le cas jeudi dernier, lorsque deux avions avaient transporté à Tessalit plusieurs dizaines de soldats maliens et de supplétifs russes du groupe Wagner. Cela a suscité la colère des Casques bleus tchadiens en poste à Tessalit, ainsi que celle des rebelles du CSP, qui accusent la mission onusienne de complicité.

La Minusma et l'armée malienne se partagent l'utilisation de la piste de Tessalit. Le camp des soldats maliens est contigu à celui des Casques bleus. La Minusma est censée quitter Tessalit de manière imminente. Initialement prévu en septembre, le départ a ensuite été annoncé pour la mi-octobre, dans le cadre de son retrait total du Mali, qui doit s'achever d'ici la fin de l'année. L'armée malienne a déjà annoncé son intention de récupérer le camp de l'ONU à Tessalit, ainsi que ceux d'Aguelhoc et de Kidal, qui sont des bastions des re-

belles du CSP. Les rebelles estiment, quant à eux, que ces bases leur reviennent, car elles se trouvent dans des zones officiellement sous leur contrôle lors de la signature de l'accord de paix de 2015.

Difficultés concernant le retrait

Ce week-end, les Nations unies ont exprimé leur préoccupation par communiqué concernant les obstacles posés par le gouvernement malien de transition à leur processus de retrait. Elles déplorent que depuis le 24 septembre, les convois logistiques de la MINUSMA n'aient pas été autorisés à quitter la ville de Gao pour récupérer le matériel des Nations unies et des pays contributeurs de troupes actuellement à Aguelhoc, Tessalit et Kidal.

Le gouvernement malien presse ouvertement la MINUSMA de respecter les délais prévus, et la MINUSMA affirme être déterminée à se retirer dans les délais impartis. Cependant, la mission onusienne prévient que les difficultés rencontrées avec Bamako pourraient avoir un impact important sur sa capacité à respecter le calendrier.

Postes avancés récupérés par le CSP

Le 14 octobre, le CSP a pris possession de plusieurs postes avancés récemment évacués par la MINUSMA près de l'aéroport de Tessalit. Ils ont fait cela pour empêcher l'armée malienne de les occuper, mais aussi pour tenter de s'opposer à l'arrivée de nouveaux renforts des FAMA.

Cela n'a pas empêché l'avion-cargo de l'armée malienne de se poser et de redécoller ce matin. Un responsable du CSP affirme que c'est parce que le dispositif de sécurisation de la piste de l'ONU est toujours en place.

La ville se vide

Comme Anefis avant elle, la ville de Tessalit se vide de ses habitants. Selon plusieurs témoignages locaux, les familles fuient la perspective de combats entre les Fama et le CSP. Elles fuient également l'arrivée imminente des supplétifs russes de l'armée malienne. Les combattants du groupe Wagner sont accusés de nombreuses exactions contre les populations civiles lors de leur avancée vers le nord, comme à Ersane le 5 octobre dernier, où 17 civils ont été décapités. D'autres cas ont été signalés depuis, mais RFI n'a pas été en mesure de les vérifier.

Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), entre 40 000 et 50 000 personnes ont fui la région de Kidal ces derniers jours et sont déjà arrivées en Algérie. Ces familles viennent principalement d'Anefis, Tessalit, Aguelhoc, Kidal et d'autres localités du nord du Mali. Selon le HCR, elles sont réparties entre Borj Madji Mokhtar, Tamanrasset, Tinzaouatène et Timyawen.

Le HCR a demandé aux autorités algériennes l'autorisation d'effectuer une mission dans le sud de l'Algérie afin d'évaluer les besoins humanitaires des réfugiés. Un élu de la région de Kidal, actuellement à la frontière algérienne, exprime son mécontentement quant à l'accueil «déplorable» réservé, selon lui, aux familles.

Pour rappel, la colonne de véhicules de l'armée malienne, partie de Gao au début du mois, se trouve toujours aux environs d'Anefis, à environ cent kilomètres de Kidal. Cependant, vendredi dernier, le CSP a confirmé la présence de soldats maliens à cet endroit.

■ Binadjan Doumbia

www.malikile.com

Mise en place d'un NINA temporaire au Mali : Faciliter l'accès aux concours et à l'enseignement supérieur

Le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD) au Mali a récemment annoncé une mesure importante visant à simplifier les démarches administratives pour les citoyens résidant dans le pays. À partir du 18 octobre 2023, un dispositif de délivrance du Numéro d'Identification Nationale (NINA) temporaire est mis en place pour les personnes n'ayant jamais été enrôlées au Recensement Administratif à Vocation d'état civil (RAVEC).



Le NINA est un identifiant crucial pour tout citoyen malien, utilisé dans diverses procédures administratives, notamment pour participer à des concours publics et s'inscrire dans les universités du pays. L'introduction du NINA temporaire vise à rendre ces démarches plus accessibles aux personnes qui n'ont pas encore été enregistrées au RAVEC.

Le NINA temporaire sera délivré par le Centre de Traitement des Données de l'état civil situé à Korofina. Pour obtenir ce numéro, les citoyens éligibles devront fournir certaines pièces justificatives, à savoir :

1. Une copie de l'extrait d'acte de naissance dont l'année de délivrance est antérieure ou égale à 2009. Cet acte de naissance est

essentiel pour établir l'identité du demandeur.

2. Une copie de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, de la carte NINA ou de la fiche NINA des parents. Cette pièce d'identité est essentielle pour confirmer l'identité du demandeur et pour lier le NINA temporaire à d'autres données

d'identification.

3. Une copie des diplômes antérieurs à l'an 2009, le cas échéant. Cette exigence vise à établir les qualifications éducatives du demandeur, en particulier pour les candidats aux concours qui nécessitent une preuve de diplôme.

La mise en place de ce NINA temporaire représente une avancée significative dans la simplification des démarches administratives au Mali. Elle permettra à un plus grand

nombre de citoyens de postuler aux concours publics et de poursuivre leur éducation dans les universités du pays. Il est essentiel de noter que le NINA temporaire sera une solution temporaire et qu'il est fortement recommandé aux citoyens de se faire enrôler au RAVEC de manière permanente dès que possible pour bénéficier de tous les droits et services associés au NINA.

En somme, cette initiative du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation témoigne de l'engagement du gouvernement

malien à améliorer l'accès aux services administratifs essentiels pour tous les citoyens, tout en simplifiant les procédures pour l'obtention du NINA. Elle renforce la transparence et l'efficacité du système d'identification nationale, contribuant ainsi au développement du pays et à l'inclusion de tous les Maliens dans la vie publique.

■ **Moussa Touré**
Source : Bamada.net

Pouponnière : Plus de 314,32 millions de FCFA d'irrégularités financières

La présente vérification financière initiée par le Bureau du Vérificateur général (BVG) a pour objet la gestion du Centre d'Accueil et de Placement familial (CAPF), au titre des exercices 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (30 avril).

Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de dépenses effectuées. Les travaux de vérification ont porté sur l'analyse du contrôle interne, les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées au profit du CAPF.

Le Centre d'Accueil et de Placement familial appelé "Pouponnière" est un service rattaché à la Direction nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF). Il est chargé d'accueillir, d'entretenir et de placer les enfants orphelins, abandonnés et de mères malades mentales. Il doit s'assurer que les enfants abandonnés ou de parents inconnus, les orphelins sans soutien, les enfants de mères malades mentales, jusqu'à l'âge de 5 ans, sont entretenus et bénéficient des mêmes droits que les autres enfants élevés dans les familles.

La vérification a relevé des irrégularités administratives et financières.

Irrégularités administratives

Les dysfonctionnements recensés concernent l'organisation et le fonctionnement du Centre. En effet, l'effectif actuel du centre ne respecte pas le cadre organique avec l'emploi irrégulier des femmes de ménage appelées "nounous". L'absence de manuel de procédures administratives, financières et comptables ne permet pas une exécution efficace et efficiente des tâches par les agents. Des lacunes se situent au niveau de la gestion du patrimoine de l'Etat et des redditions de comptes. En outre, l'absence de bureau secondaire de comptabilité-matières explique la mauvaise gestion des stocks et des matériels roulants. Ces dysfonctionnements et lacunes relèvent du non-respect des exigences législa-

tives et réglementaires et surtout de l'absence de contrôle du CAPF par les structures réglementairement désignées.

Pour y remédier, la mission de vérification a recommandé au ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de prendre des dispositions pour régulariser la situation des femmes de ménage appelées "nounous" ; prendre des dispositions pour l'accueil des pensionnaires ayant dépassé la durée de séjour dans d'autres structures appropriées et prendre des dispositions pour la mise en place d'un bureau comptable secondaire au niveau du CAPF.

La mission a demandé au Directeur national de la Promotion de l'Enfant et de la Famille, de proposer un nouveau cadre organique tenant compte des besoins réels du CAPF ; doter



le CAPF de manuel de procédures administratives et financières et mener en son sein des activités de contrôle périodiques et inopinées. Il doit aussi, en relation avec le Directeur des Finances et du Matériel de son département, mettre en place des procédures de gestion des appuis que les partenaires lui accordent.

Quant au Directeur des Finances et du Matériel, il doit en relation avec le Directeur de la Promotion de l'Enfant et de la Famille mettre en place des procédures de gestion des appuis des partenaires du CAPF; tenir un registre exclusivement destiné à l'enregistrement systématique des offres de soumissionnaires à ses marchés; exiger de ses soumissionnaires leur engagement de lutte contre la corruption ; exiger des titulaires de marché la fourniture de

caution de garantie de bonne exécution lorsque la nature et le délai d'exécution de celui-ci le requièrent et mettre en place un système efficace de classement et d'archivage des documents administratifs, financiers et comptables.

Enfin, des recommandations ont été faites concernant l'archivage et la gestion des matériels roulants.

Irrégularités financières

La présente vérification a fait ressortir que les opérations de dépenses relatives à la gestion du CAPF ont été entachées d'irrégularités financières d'un montant total de 314 316 315 F CFA. Ces irrégularités sont relatives à la violation des règles d'exécution et de règlement des dépenses et à la non-fourniture des pièces justificatives requises

pour des dépenses effectuées.

Le Vérificateur général a transmis et dénoncé des faits au Président de la Section des Comptes de la Cour suprême et au Procureur de la République chargé du Pôle national économique et financier relativement à des retraits de fonds non justifiés par chèques bancaires, pour un montant de 230 947 957 F CFA ; à des sommes non justifiées destinées aux dépenses urgentes pour un montant de 5 967 348 F CFA ; à des dépenses dont toutes les pièces justificatives ne sont pas fournies pour un montant de 76 929 010 F CFA et à la dépense non éligible de réparation d'un véhicule n'appartenant pas au CAPF pour un montant de 472 000 FCFA.

Source BVG
Mali Tribune



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Kidal

La MINUSMA dénonce le retrait anticipé



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a annoncé le début de son retrait anticipé de la région de Kidal le lundi 16 octobre 2023. Le gouvernement malien dénonce cette décision surprise et unilatérale. Le ministre malien des affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a insisté sur le respect du calendrier fixé au 31 décembre prochain.

La mission onusienne indique que son retrait de ses deux bases dans la région de Kidal se déroule dans un climat de haute tension. Malgré la détérioration rapide des conditions de sécurité pour les soldats de la paix, la MINUSMA mettra tout en œuvre pour achever son retrait. Elle envisage même d'accélérer son retrait du camp de Kidal, initialement prévu pour la

mi-novembre.

La MINUSMA prévoit également, conformément aux règles des Nations Unies, de détruire ou de désactiver les équipements sensibles. Cependant, cela s'avère difficile pour le moment en raison du blocage des convois logistiques devant quitter Gao pour participer au retrait de ces équipements.

La mission appelle toutes les parties à éviter tout acte mettant en danger son personnel et ses installations jusqu'à ce que le processus de retrait soit terminé. Le gouvernement malien dénonce l'action unilatérale de la MINUSMA et l'invite à respecter le plan de retrait de la résolution 2690 de l'ONU. Les autorités assurent que les forces de défense et de sécurité agissent efficacement face aux

attaques dont elles sont la cible et gagnent du terrain.

Le terrain dicte sa loi

“Les dates de retrait de la MINUSMA de certaines zones pourraient avancer ou reculer en fonction de la réalité sur le terrain”. C'est ce qu'a déclaré ce matin le Directeur des Organisations internationales au ministère des affaires étrangères du Mali. Cette déclaration fait suite à une réunion entre le comité d'experts maliens et la délégation de la MINUSMA. Selon l'Ambassadeur Madou Diallo, la rétrocession des emprises de la mission est organisée en fonction de la situation sécuritaire.

Le gouvernement confirme son souhait de voir la mission de l'ONU quitter le pays d'ici fin

décembre, alors que les Nations Unies s'inquiètent des risques de retard de ce retrait, qui exacerbent les tensions dans le nord. Le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, a publié une vidéo sur les réseaux sociaux vendredi soir, montrant ses propos lors d'une rencontre avec le corps diplomatique à Bamako. Il a souligné "l'importance que le gouvernement accorde au respect du calendrier de retrait du 31 décembre 2023". "Le gouvernement n'envisage pas de prolonger ce délai. Donc tout doit être fait pour que le travail de la MINUSMA puisse être clôturé d'ici le 31 décembre", a-t-il ajouté.

"Le gouvernement du Mali demande le retrait immédiat de la MINUSMA. Cependant, le gouvernement est prêt à coopérer avec les Nations unies dans cette perspective", a déclaré Abdoulaye Diop. Cette déclaration a été faite alors que le secrétaire général de l'ONU avait proposé des options pour l'évolution du mandat de la mission de maintien de la paix, des options rejetées par le Mali.

"Le réalisme impose de constater l'échec de la MINUSMA dont le mandat ne répond pas au défi sécuritaire", a également déclaré Abdoulaye Diop devant les membres du Conseil qui doivent se prononcer le 29 juin sur le renouvellement du mandat de la mission de maintien de la paix qui expire le 30 juin.

"La MINUSMA semble devenir partie du problème en alimentant les tensions communautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale du Mali", a-t-il estimé, insistant sur le fait que "cette situation engendre un sentiment de méfiance des populations à l'égard de la MINUSMA et une crise de confiance entre les autorités maliennes et la MINUSMA".

Rappelons que l'ONU avait exprimé samedi sa préoccupation face à l'escalade militaire dans le nord du Mali et aux difficultés causées,

selon elle, par les militaires au pouvoir dans le retrait en cours de la MINUSMA. Ces obstacles risquent de remettre en question le calendrier de départ des Casques bleus, a souligné l'ONU.

Guerre Israël-Hamas

Les États-Unis bloquent une résolution de l'ONU condamnant les bombardements de Gaza

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, la guerre entre Israël et le Hamas s'est invitée dans le débat. Alors que le conseil est réuni pour discuter du conflit en cours, les États-Unis ont bloqué le vote d'une résolution visant à condamner les attaques du Hamas, condamner les violences et les hostilités contre tous les civils, réclamer la libération des otages et le passage de l'aide humanitaire.

Pour Washington, cette résolution ne rappelait pas suffisamment "le droit d'Israël à se défendre". Sur les 15 États membres du Conseil, 12 ont voté en faveur de ce texte porté par le Brésil et condamnant les "attaques terroristes odieuses" du Hamas, deux se sont abstenus, dont la Russie, mais les États-Unis, l'un des cinq membres permanents, ont voté contre, ce qui a suffi à rejeter toute résolution.

Ainsi, l'administration Biden réaffirme son soutien à Israël. Le président Joe Biden est arrivé hier matin à Tel Aviv pour apporter le soutien inconditionnel des États-Unis à Israël. En effet, la semaine dernière, les États-Unis ont utilisé leur droit de veto et leur grande influence pour affaiblir une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui dénonçait le viol comme arme de guerre. La version édulcorée adoptée le 23 avril exclut toute référence à la santé sexuelle et reproductive.

Le problème, apparemment, était que la résolution mentionnait les cliniques de planification familiale. Les extrémistes anti-avortement de l'administration Donald Trump, comme le vice-président Mike Pence, s'inquiètent du fait qu'une

femme en zone de guerre puisse choisir d'interrompre une grossesse résultant d'un viol.

Cela n'est pas surprenant de la part de la droite religieuse américaine. Depuis qu'ils se sont imposés comme une force majeure au sein du Parti républicain dans les années 1980, les évangéliques conservateurs s'opposent à tout ce que les mouvements de défense des droits civils et des droits des femmes des années 1960 et 1970 ont acquis. Au Canada et à l'étranger, ils s'opposent aux droits des LGBTQ, à l'éducation sexuelle, au contrôle des naissances et à l'avortement.

Leurs chefs prétendent être des hommes de foi et sont convaincus que Dieu est de leur côté. C'est pourquoi ils n'hésiteraient pas à dire à une femme traumatisée de mettre au monde un enfant conçu à la suite d'un viol.

Leurs points de vue ont une plus grande écoute dans l'Amérique de Trump, même de la part de ceux - comme Trump lui-même - qui ne sont pas pieux. Pourquoi se comprennent-ils si bien ? La réponse est liée à un type particulier de nationalisme religieux profondément enraciné dans l'histoire américaine.

Le droit international et la vengeance américaine

Dans l'ensemble, les dirigeants révolutionnaires des années 1770 et 1780 n'étaient pas des nationalistes religieux. Les États-Unis voulaient être reconnus comme un pays neutre respectant les traités et le droit international. Cependant, la Révolution française et les guerres napoléoniennes ont rapidement montré aux Américains que des nations plus puissantes, comme la Grande-Bretagne, établissaient leurs propres règles.

Le respect des Pères fondateurs pour la communauté internationale a ainsi nourri un sentiment de trahison et de victimisation. "Jamais auparavant une nation n'a porté autant de poids que nous en avons porté", a écrit Thomas

Jefferson à la veille de la guerre de 1812.

Pendant une grande partie du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la plupart des Américains rechignaient encore à l'idée que leur pays était un empire, même s'il agissait ainsi envers les peuples autochtones et les pays plus faibles.

Le bien contre le mal. La longue lutte contre la Grande-Bretagne a façonné la première génération d'Américains. La grande bataille contre l'Union soviétique a donné un sens particulier au mandat divin dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Une fois de plus, de nombreux Américains voyaient leur pays comme le "lieutenant de Dieu", avec le droit et le devoir de juger et de punir les autres pays.

Les États-Unis menaient une bataille épique "pour le bien et contre le mal", a déclaré Ronald

Reagan à la National Association of Evangelicals en 1983. Son pouvoir venait directement du Tout-Puissant et "doit terrifier et finalement triompher" sur ses ennemis.

Reagan n'était pas particulièrement religieux, mais cela n'avait pas d'importance - sa conviction que l'Amérique seule pouvait détruire le mal résonnait avec la nouvelle droite évangélique, avec ses convictions absolues divisant le monde entre "sauvés" et "damnés". À l'opposé de ces croyances, le droit international semblait non seulement faible mais aussi corrompu. Il offrait un spectacle jugé affligeant de diplomatie, de compromis et de coexistence.

On peut dire à peu près la même chose de Trump, un libertin vulgaire qui bénéficie d'un soutien écrasant des évangéliques. Leur alliance n'est pas seulement un mariage de convenance, mais une croyance

commune en la domination de l'Amérique sur un monde en perdition, un besoin insatiable d'infliger leurs notions du bien et du mal à toute la Création.

Dans le cas présent, les évangéliques réclament l'interdiction totale de tout soutien américain aux associations qui pratiquent des avortements, où que ce soit dans le monde. L'administration américaine obtempère, car elle dédaigne toute forme de réglementation internationale. Plus tôt cette année, les États-Unis se sont joints à la Russie et à la Chine pour s'opposer à la création d'un organisme de surveillance des atrocités sexuelles.

Ainsi, une résolution de l'ONU qui devait passer comme lettre à la poste se retrouve compromise par le veto américain.

Binadjan Doumbia

Lettre à grand-père : A quand la fin de tout ça ?

Oui grand-père ! La question légitime que l'on doit se poser aujourd'hui : c'est quand la fin de tout ça. Pas la fin de la Transition hein cher grand-père, elle, elle peut continuer encore 20 ans pour faire 23 ans ou même plus.

Oui à jamais le colonel Assimi Goïta, comme chef des décrets et de nomination, pardon, de l'Etat, le colonel Malick Diaw comme le président des leveurs de mains, Sadio Camara à la Défense et Modibo Koné à la Sécurité d'Etat, pour bien continuer à gérer le pays sous des coups d'humeurs, de tonnerre plutôt ! Quelle chance !

Oui grand-père, que ceux qui sont conseillers et qui ont peur de quitter restent ! Que ceux qui n'ont aucune

compétence pour faire autre chose après cette Transition ne partent jamais ! Tous ceux qui gagnent des millions par mois ou qui profitent bien du moment restent à leur place et que ça ne change jamais ! Qu'aucun vote ou élection ne vienne interrompre ce bonheur. Qu'aucun changement ne mette fin à ce beau climat, belles voitures et cette belle vie. Que tout reste intact.

Mais cher grand-père, à quand la fin de l'autre côté ? De ce calvaire. Ces innocents qui meurent chaque jour. De cette guerre et de cette insécurité ? Oui grand-père ! A quand la fin de cette histoire d'Azawad, de charia ou d'Etat tout militaire ?

Cette puissante fabrique de veuves

et d'orphelins maliens. Oui grand-père, à quand la paix et la sécurité ? Quand est-ce que notre pays sera stable ? Quand serions-nous des vrais souverains qui n'obéissent ni à la Russie ni à la France. A quand des solutions de laboratoire à la place des coups d'humeurs sur Facebook et Tweeter ?

A quand notre retour à un pays libre et non aligné qui ne sert la droite ni la gauche, mais qui traite tout, librement sans se créer des ennemis. A quand la paix entre les fils et les filles du pays. A quand un Mali sans guerre, dans la sécurité et le développement ?

A quand cher grand-père et surtout comment ? A quand des actions de rassemblement et d'unité pour le



Mali ? A quand des actions pour le Mali et uniquement le Mali sur des bases de réflexion et non de peur, de colère ou de haine ?

A quand des vrais Etats généraux sur l'éducation, la sécurité, la décentralisation, la démocratie et le développement. A quand le débat, le vrai sur notre statut d'"engagé mais non aligné", inventé et crée par le père-président Modibo Kéita

et qui sauva le monde de la guerre des deux blocs par ce trait d'union, le troisième bloc des non-alignés. Et sauva l'économie mondiale et le monde. Oui grand-père ! A quand le débat sur la République et la justice ? A quand la grande constituante tant attendue ! Celle de la vérité, du pardon et de la réconciliation !

Cher grand-père ! Tout espérant, un appel malien du colonel chef de

l'Etat, président de la Transition, Assimi Goïta, à un "cessez-le-feu" et un rappel au dialogue et à la réconciliation. Oui ! Un grand appel malien pour tout ce qui reste à faire. Afin de signer une fin heureuse de tout ça. Pour le Mali et pour l'avenir ! A mardi prochain pour ma 219e lettre. Amine.

Lettre de Koureichy
Source : Mali Tribune

PROJET SIGRH :

Des mesures de sécurité recommandées pour assainir les fonctions publiques

Le secrétaire général du ministère de la Refondation de l'État, Abraham Bengaly, a présidé le mardi 17 octobre 2023 la cérémonie d'ouverture de l'atelier préparatoire de la phase d'identi-

fication des agents de l'État et des collectivités au CICB. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État et des Collectiv-

ités (SIGRH). L'objectif est de doter les fonctions publiques de l'État et des collectivités territoriales d'un système de gestion des ressources humaines plus moderne, efficace et fiable, intégrant les données



biométriques du RAVEC. La cérémonie s'est déroulée en présence des directeurs des ressources humaines de plusieurs départements.

Il est important de rappeler que le projet de Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État et des Collectivités est l'une des recommandations des Assises nationales de la Refondation. Sa mise en œuvre permettra de concrétiser la reconfiguration du système d'information et de gestion des ressources humaines de l'État et des collectivités territoriales, conformément au Programme de Développement Institutionnel deuxième génération (PDI-2). Ce projet ambitieux a été lancé par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. Le lancement de la phase de recensement des agents des fonctions publiques de l'État et des collectivités territoriales a eu lieu le 1er septembre 2022 au Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT). L'opération d'identification des agents de l'État et des collectivités territoriales se déroulera du 1er novembre au 31 décembre 2023 sur tout le territoire national ainsi que dans les représentations diplomatiques

et consulaires du Mali.

La mise en œuvre du projet de Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État et des Collectivités territoriales se fera en trois phases : la conception et le développement de l'application du système de gestion intégré des ressources humaines, le recensement et l'intégration des données biométriques des agents, ainsi que l'identification des agents. Au cours de cette session, il a été annoncé que le projet se prolongera jusqu'en février 2024 pour des raisons techniques. Le gouvernement de la Transition s'est fixé pour mission d'assainir les deux fonctions publiques avant la fin de la transition. Le nouveau calendrier prévoit le démarrage de la phase d'identification des agents de l'État et des collectivités territoriales le 1er novembre 2023. C'est dans ce contexte que se déroule cet atelier, réunissant plus de trois cents informaticiens et gestionnaires des ressources humaines. Ces équipes d'identification seront formées et préparées en vue de leur déploiement sur le terrain, garantissant ainsi le succès de l'opération d'identification. Le

secrétaire général du ministère de la Refondation de l'État, Abraham Bengaly, a déclaré que chaque direction des ressources humaines sectorielles avait été responsabilisée pour désigner les membres de ses équipes, planifier leurs missions sur le terrain et élaborer une stratégie pour l'opération d'identification des agents de son secteur. "Le lancement officiel de l'opération d'identification des agents est prévu le 26 octobre 2023 à Ségou, sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, en présence des membres du Gouvernement, des Gouverneurs de régions, des représentants des Institutions et des Autorités Administratives Indépendantes, des membres du Comité technique d'exécution, des autorités régionales de Ségou, des services techniques de la région ainsi que de nombreuses autres personnalités invitées", a-t-il précisé. Il a également invité les participants à suivre cette session de formation afin d'être suffisamment préparés pour répondre aux attentes des autorités de la transition.

Ibrahim Sanogo

Arts et culture : Le dilemme de l'INA

Le siège de l'institut national des arts est au cœur d'une polémique extra-académique depuis plusieurs années sur fond d'incompatibilité entre profits commerciaux et intérêts artistiques. Le joyau historique devait subir le même sort que nombre d'autres bâtiments publics cédés à des repreneurs.

L'INA était même formellement revenu à l'opérateur Demba Yatassaye d'IBK à base d'un engagement à doter l'école d'un nouvel abri plus commode sur un site beaucoup moins exposé à l'affluence humaine et à la submersion marchande. Après plusieurs bourdonnements et murmures, le deal a formellement avorté, il y a deux semaines, suite au renoncement à la cession de la bâtisse avalisée par décision du conseil des ministres. Le hic est que le repreneur s'est déjà acquitté pour sa part de ses obligations contractuelles en mettant à la disposition de l'Etat malien, pour les besoins de ses formations artistiques, une bâtisse flambant-neuve en zone aéroportuaire. Pas suffisant, selon toute évidence, pour effacer le mythe historique qui entoure la vieille bâtisse vétuste submergée par les activités du Grand Marché de Bamako. Sauf que le nouveau joyau a coûté à l'opérateur Yatassaye près de 2 milliards de nos francs, à en croire nos sources, un investissement qui ne manquera pas de faire jaser parce qu'il repose sur une convention dûment passée avec le ministère de la Culture sous N'Diaye Ramata Diallo.

Difficile changement à la tête de l'ADN

Officiellement, l'Agence pour le Développement du Nord est dirigée depuis trois semaines environ par un nouveau directeur. Il s'agit du nommé Moulaye Abderhamane qui devait normalement remplacer Akliline Ag Mohamed. Depuis le communiqué du conseil des ministres y relatif, le processus du remplacement a du plomb dans l'aile. Il semble se heurter à blocage des raisons jusqu'ici inexplicables et il nous revient, de bonne source, que l'incertitude est davantage alimentée par un retard inhabituel qu'accuse une passation de service qui a du mal à intervenir. Conséquence



: le DG en fonction continue de gérer la boîte comme s'il n'y avait pas de changement à son sommet. Les supputations et commentaires vont bon train, en définitive, et sont davantage confortés par le blocage du décret de nomination du nouveau DG encore factice de l'ADN, qui reste en souffrance près d'un mois après la décision du conseil des ministres. Il se pose notamment la question de savoir si l'Agence de Développement du Nord n'est pas destinée à être conduite par celui qui l'a portée sur les fonts baptismaux et qui l'a vu grandir.

Air France, la douane et les passagers

Les autorités maliennes de transition ne fléchissent pas sur leurs principes. L'attachement à la souveraineté s'est derechef affiché et réaffirmé avec la tentative de reprise des vols d'Air France sous un format différent. Annoncé en grande pompe par la compagnie française, le retour de celle-ci sur le tarmac de l'aéroport de Senou ne sera pas opéré de sitôt. En cause, le nict catégorique des plus hautes autorités dans une affaire qui a même coûté sa

tête au directeur général de l'ANAC, fautif dans doute d'avoir abusé de son autorité pour sauter sur l'offre de reprise des vols d'Air France. Le directoire de l'aviation civile n'est pourtant pas la seule victime du bras de fer entre Bamako et Paris. En plus d'usagers du transport aérien contraints à l'allongement de leur trajet pour chaque aller ou retour, les finances n'en font pas moins les frais. En effet, par-delà les profits d'Air France sur lesquels le ministre malien des Affaires étrangères avait longuement épilogué, il se trouve que les cagnottes maliennes n'en souffrent pas moins au regard d'énormes manques à gagner en termes de recettes douanières. Par ces temps de disette, en clair, il se susurre que l'administration douanière ne cracherait pas sur les potentielles ressources à tirer des marchandises affrétées par la compagnie française. Surtout que nos sources indiquent qu'elles s'accumulent dans les entrepôts aériens depuis le déclenchement des bisbilles entre l'Etat malien et la compagnie française.

Rassemblées par la Rédaction
Source : Le Témoin

Guerre Israël-Hamas

Les États-Unis bloquent une résolution de l'ONU



Au Conseil de sécurité des Nations Unies, le débat sur la guerre entre Israël et le Hamas a fait irruption. Alors que le conseil se réunit pour discuter du conflit en cours, les États-Unis ont bloqué le vote d'une résolution visant à condamner les attaques du Hamas, à condamner les violences et les hostilités contre tous les civils, à réclamer la libération des otages et le passage de l'aide humanitaire.

Pour Washington, cette résolution ne rappelait pas suffisamment «le droit d'Israël à se défendre». Sur les 15 États membres du Conseil, 12 ont voté en faveur de ce texte proposé par le Brésil et condamnant les «attaques terroristes odieuses» du Hamas, deux se sont abstenus, dont la Russie, mais les États-Unis,

en tant que l'un des cinq membres permanents, ont voté contre, ce qui a suffi à rejeter toute résolution.

Ainsi, l'administration Biden réaffirme son soutien à Israël. Le président Joe Biden est d'ailleurs arrivé hier matin, le 18 octobre 2023, à Tel Aviv pour apporter le soutien inconditionnel des États-Unis à l'État hébreu.

En effet, la semaine dernière, les États-Unis ont utilisé la menace de leur droit de veto et leur grande influence pour affaiblir une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies qui dénonçait le viol en tant qu'arme de guerre. La version édulcorée, adoptée le 23 avril, exclut toute référence à la santé sexuelle et reproductive.

Le problème, apparemment, était

que la résolution mentionnait les cliniques de planification familiale. Pour les extrémistes anti-avortement de l'administration Donald Trump, comme le vice-président Mike Pence, leur inquiétude est qu'une femme en zone de guerre puisse choisir d'interrompre une grossesse résultant d'un viol.

Cela n'est pas surprenant venant de la droite religieuse américaine. Depuis qu'ils se sont imposés comme une force majeure au sein du Parti républicain dans les années 1980, les évangéliques conservateurs s'opposent à tout ce que les mouvements de défense des droits civils et des droits des femmes des années 1960 et 1970 ont acquis. Au Canada et à l'étranger, ils s'opposent aux droits des LGBTQ, à l'éducation sexuelle, au contrôle

des naissances et à l'avortement.

Leurs leaders prétendent être des hommes de foi et sont convaincus que Dieu est de leur côté. C'est pourquoi ils n'hésiteraient pas à dire à une femme traumatisée de donner naissance à un enfant conçu à la suite d'un viol.

Leurs points de vue trouvent une plus grande audience dans l'Amérique de Trump, même parmi ceux - comme Trump lui-même - qui ne sont pas pieux. Pourquoi se comprennent-ils si bien ? La réponse est liée à un type particulier de nationalisme religieux profondément enraciné dans l'histoire américaine. Le droit international et la vengeance américaine

Dans l'ensemble, les dirigeants révolutionnaires des années 1770 et 1780 n'étaient pas des nationalistes religieux. Les États-Unis voulaient être reconnus comme un pays neutre respectant les traités et le droit international. Cependant, la Révolution française et les guerres napoléoniennes ont rapidement appris aux Américains que des nations plus puissantes, comme la Grande-Bretagne, avaient établi leurs propres règles.

Le respect des Pères fondateurs pour la communauté internationale a ainsi nourri un sentiment de trahison et de victimisation. «Jamais auparavant une nation n'a porté autant de poids que nous en avons porté», a écrit Thomas Jef-

erson à la veille de la guerre de 1812.

Pendant une grande partie du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la plupart des Américains rechignaient encore à admettre que leur pays était un empire, même s'il agissait ainsi envers les peuples autochtones et les pays plus faibles.

Le bien contre le mal

La longue lutte contre la Grande-Bretagne a façonné la première génération d'Américains. La grande bataille contre l'Union soviétique a donné un sens particulier au mandat divin dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Une fois de plus, de nombreux Américains voyaient leur pays comme le «lieutenant de Dieu», avec le droit et le devoir de juger et de punir les autres pays.

Les États-Unis menaient une bataille épique «pour le bien et contre le mal», a déclaré Ronald Reagan à la National Association of Evangelicals en 1983. Son pouvoir venait directement du Tout-Puissant et «doit terrifier et finalement triompher» sur ses ennemis.

Reagan n'était pas particulièrement religieux, mais cela n'avait pas d'importance - sa conviction que l'Amérique seule pouvait détruire le mal résonnait avec la nouvelle droite évangélique, avec ses convictions absolues divisant le monde entre les «sauvés» et

les «damnés». En opposition à ces croyances, le droit international semblait non seulement faible mais aussi corrompu. Il offrait un spectacle jugé affligeant de diplomatie, de compromis et de coexistence.

On peut dire à peu près la même chose de Trump, un libertin vulgaire qui bénéficie d'un soutien écrasant des évangéliques. Leur alliance n'est pas seulement un mariage de convenance, mais une croyance commune en la domination de l'Amérique sur un monde en perdition, un besoin insatiable d'imposer leurs notions du bien et du mal à toute la Création.

Dans le cas présent, les évangéliques réclament l'interdiction totale de tout soutien américain aux associations pratiquant des avortements, où que ce soit dans le monde. L'administration américaine obtempère, car elle dédaigne toute forme de réglementation internationale. Plus tôt cette année, les États-Unis se sont associés à la Russie et à la Chine pour s'opposer à la création d'un organisme chargé de surveiller les atrocités sexuelles. Par conséquent, une résolution de l'ONU qui aurait dû être adoptée sans problème est maintenant compromise en raison du veto américain.

Binadjan Doumbia

Sénégal

L'opposant Ousmane Sonko envisage de reprendre sa grève de la faim

Détenu depuis fin juillet 2023 sous divers chefs d'accusation touchant les mœurs et la politique, il souhaite ainsi «protester contre sa détention arbitraire et électorale et celle de centaines

de patriotes» alors qu'une haute juridiction de son pays venait de le rétablir sur les listes électorales.

L'opposant sénégalais Ousmane Sonko, détenu depuis fin juillet sous divers chefs d'accusation,

dont l'appel à l'insurrection, a annoncé, mardi 17 octobre, qu'il reprendrait sa grève de la faim, qu'il avait arrêtée début septembre.

M. Sonko, âgé de 49 ans, arrivé troisième à l'élection présidentielle de



2019 et candidat à celle de février 2024, accuse le président Macky Sall, qui s'en défend, de vouloir l'écartier du scrutin par le biais de procédures judiciaires. M. Sall, élu en 2012 pour un mandat de sept ans et réélu en 2019 pour cinq ans, a annoncé début juillet qu'il ne se représenterait pas. «Nous ne pouvons que recourir aux moyens de résistance que notre situation actuelle permet. C'est pourquoi j'ai décidé de reprendre ma grève de la faim», a déclaré l'opposant sur sa page Facebook et sur X (anciennement Twitter).

Il souhaite, par cette décision, manifester sa «solidarité» avec les autres militants «injustement arrêtés pour avoir exprimé leurs opinions politiques», détenus et aujourd'hui privés, pour certains, «de tout contact avec leurs proches» en raison de leur grève de la faim. Il souhaite «protester contre sa détention arbitraire et électoraliste et celle de centaines de patriotes,

et exiger leur fin», écrit-il dans son message. Sa reprise de la grève de la faim a été confirmée par Ciré Clé-dor Ly, l'un de ses avocats.

Admis en réanimation en septembre

Vendredi, un magistrat d'un tribunal d'instance de Ziguinchor, la principale ville de Casamance, dans le sud du pays - M. Sonko y avait remporté les élections municipales en janvier 2022 - a ordonné que l'opposant soit rétabli sur les listes électorales dont il avait été radié, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans le feuilleton judiciaire qui l'oppose à l'État et qui tient le Sénégal en haleine depuis deux ans et demi.

Ce rétablissement permettrait a priori à M. Sonko, incarcéré depuis fin juillet après des mois de confrontation avec le gouvernement et la justice, d'espérer se présenter à l'élection présidentielle. Cependant, sa candidature est en-

core loin d'être garantie.

Après avoir été condamné pour diffamation à l'encontre d'un ministre, M. Sonko a été reconnu coupable le 1er juin de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de se présenter au procès, il a été condamné par contumace, puis radié des listes. Il a été incarcéré fin juillet pour d'autres chefs d'accusation, notamment l'appel à l'insurrection, l'association de malfaiteurs liée à une entreprise terroriste et l'atteinte à la sécurité de l'État. Selon ses proches, il avait entamé une grève de la faim, qu'il aurait terminée le 2 septembre, en réponse aux appels lancés notamment par des chefs religieux très influents au Sénégal, après avoir été admis en réanimation à l'hôpital. Les autorités sénégalaises ont remis en question cette grève de la faim.

Binadjan Doumbia

Guinée

Une douzaine de journalistes arrêtés lors d'une manifestation contre la censure



Un appel lancé par des professionnels des médias pour manifester au centre de Conakry afin de demander la levée des restrictions imposées au site «Guinée Matin» a été réprimé, entraînant l'arrestation de plusieurs journalistes.

Les forces de sécurité guinéennes ont arrêté une douzaine de journalistes à Conakry le lundi 16 octobre et ont dispersé leur manifestation à l'aide de gaz lacrymogène, selon les organisateurs et les médias. Les journalistes ont été relâchés dans la soirée en attendant d'être

convoqués au tribunal la semaine prochaine, à une date non précisée, a précisé leur avocat, Me Salifou Béavogui.

Le Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) avait appelé la profession à une marche dans le centre de la capitale pour demander la levée des restrictions imposées au site Guinée Matin. Depuis mi-août, ce dernier est inaccessible directement en Guinée sans utiliser un VPN (réseau privé virtuel). Reporters sans frontières a créé un site miroir pour permettre la consultation du site. La

junte au pouvoir depuis septembre 2021 n'a fourni aucune explication concernant ce blocage.

«Nous avons l'intention de nous rassembler au rond-point du port. Les forces de l'ordre, composées de policiers et de gendarmes, nous ont gazés», a déclaré Abdouramane Diallo, un responsable du SPPG, à un correspondant de l'AFP. Il a souligné qu'une journaliste avait été légèrement blessée.

Des images diffusées sur Internet montrent des journalistes s'éloignant de nuages de gaz tandis que

des détonations retentissent et que des véhicules de gendarmerie passent. Au moins douze journalistes, dont le secrétaire général du SPPG, ont été arrêtés, ont précisé les organisations professionnelles. Ils ont été déférés au tribunal pour participation délictueuse à un attroupement illégal. La junte a interdit les manifestations en 2022.

Quatre associations de presse ont déclaré dans une déclaration conjointe qu'elles «condamnent ces violences gratuites commises contre des journalistes» et «exigent leur libération immédiate et sans condition». Elles ajoutent : «Les associations de presse appellent l'opinion nationale et internationale à témoigner du grave recul de

la liberté d'expression et de la démocratie».

Binadjian Doumbia

Retrait de barkhane du Niger : Une nouvelle page de l'histoire de la présence française en Afrique se tourne

Mardi 10 octobre 2023, la France a commencé son désengagement militaire au Niger. Le premier convoi militaire français a quitté le même jour Niamey en direction du Tchad. Avec ce désengagement, c'est une nouvelle page de l'histoire de la présence française en Afrique qui se tourne.

Le premier convoi terrestre des soldats français sous escorte de la gendarmerie nigérienne a quitté leur base au Niger ce mardi en direction du Tchad qui a accepté d'offrir un corridor pour le retour des troupes françaises en France après que le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Bénin ont refusé d'accueillir une nouvelle base militaire française sur leur sol.

Déjà, il y a des bases militaires françaises dans ces pays susmentionnés. Côté d'Ivoire (900 militaires français) et Sénégal (400 militaires français). Dans un contexte de sentiment anti-français sur le continent, accueillir 1500 militaires français supplémentaires serait du suicide politique pour le Sénégal ou la Côte d'Ivoire qui sont déjà en période électorale.

L'armée française doit évacuer ses matériels en majeure partie par voie terrestre vers le Tchad puis le Cameroun, avant leur rapatriement

en France, un parcours de plus de 3000 km.

Si ce retrait des troupes françaises du Niger est salué par la population nigérienne, pour les nouvelles autorités, c'est une victoire écrasante face à une France d'Emmanuel Macron qui ne voulait pas se plier aux exigences du général de brigade, Abdourahamane Tchiani qui avait exigé le retrait de la force française Barkhane et celui de l'ambassadeur.

Pour l'Élysée qui a épuisé toutes ses cartes face aux militaires nigériens qui ne veulent rien lâcher, avec cette opération de retrait des soldats français au Niger, c'est une nouvelle page de l'histoire de la présence française en Afrique qui se tourne.

Opération Barkhane, c'est l'opération militaire française la plus longue et la plus coûteuse depuis la Seconde Guerre mondiale. En

espace de dix ans de présence au Mali et au Niger, il n'existe pas de chiffres publics du nombre de djihadistes tués. Concernant le coût de l'opération en dix ans, les chiffres le plus fantaisiste circulent. Uniquement pour la période 2018, la France a injecté 772,6 millions d'euros dans Barkhane.

Ousmane Mahamane

Source : Mali Tribune



Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

France sports

Le ministre de l'Intérieur, Gerald Darmanin accuse Karim Benzema d'être en lien avec une organisation terroriste

Gerald Darmanin accuse Karim Benzema d'être en lien avec une organisation terroriste. AFP

Le Ministre de l'Intérieur français a affirmé que l'attaquant d'Al Ittihad était lié aux Frères musulmans, une organisation islamique considérée comme terroriste, ce mardi devant les caméras de 'CNews'.

Gérald Darmanin, ministre français de l'Intérieur, a directement accusé Karim Benzema d'être lié à une organisation terroriste devant les caméras de 'CNews' ce mardi.

«Mr Karim Benzema est en lien, on le sait tous, notoire, avec les Frères Musulmans», a-t-il déclaré. Ces propos interviennent quelques jours après le message de soutien du

joueur d'Al Ittihad envers la Palestine suite au conflit israélo-palestinien.

«Toutes nos prières pour les habitants de Gaza, victimes une fois de plus de ce bombardement injuste qui n'épargne ni les femmes ni les enfants», avait ainsi déclaré le Ballon d'Or 2022 sur ses réseaux sociaux.

La société des Frères Musulmans est une organisation islamiste considérée comme terroriste par la France et de nombreux pays européens.

Pour le moment, Karim Benzema n'a pas réagi aux propos du membre du gouvernement français.

Source : Besoccer





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous êtes une véritable pile ! Vous avez un sacré punch, et votre entourage au travail ne cesse de le remarquer. Solaire et motivé, vous ne vous arrêtez devant rien. Même les mauvaises nouvelles ne vous font pas baisser les bras, bien au contraire. Vous êtes en mode machine de guerre, et votre travail est décuplé. Bravo, mais pensez à ne pas trop vous perdre sous les dossiers ! Parfois, s'accorder une petite pause fait du bien.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au bureau, ne vous laissez pas faire et démontrez que vous avez vous aussi des idées ! Vous avez toujours eu une imagination débordante et un véritable sens de la créativité. C'est le moment de les mettre à l'épreuve et de montrer l'étendue de vos compétences ! Apprenez à avoir confiance en vous. Entourez-vous des personnes qui croient en vous. La réussite est au bout du chemin, soyez-en certain.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes enfin épanoui au travail. Votre génie créatif est en ébullition, vous brillez par votre énergie et par vos idées novatrices. Vos talents en matière de communication vont vous être très utiles prochainement, continuez donc à les cultiver. En revanche, prenez garde à ne pas vous épuiser au travail. Écoutez les signaux que vous envoie votre corps : c'est peut-être le moment de ralentir la cadence et de vous reposer.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous évitez le sujet depuis longtemps au bureau et pourtant, il va bien falloir à un moment jouer cartes sur table en évoquant votre salaire avec votre patron. Vous estimez en effet que votre paye n'est pas à la hauteur du travail que vous fournissez ni aux efforts que vous réalisez quotidiennement. Il est grand temps de faire prendre conscience à votre direction que vous êtes devenu un des piliers de l'entreprise.



Lion (22 juillet - 23 août)

Que vous soyez au bureau ou à votre propre compte, il est essentiel de bien respecter votre planning. Cette feuille de route est la garantie de votre succès. Vous savez que vous manquez de temps pour accomplir tout ce dont vous rêvez. Seule une organisation sans faille peut vous guider sur la voie de la productivité. Vos partenaires professionnels vont très vite remarquer vos progrès spectaculaires. Leurs appréciations positives vous iront droit au cœur.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Au bureau, on vous félicite pour votre travail irréprochable. Mais une organisation méticuleuse vous permettrait sans doute de mieux vous avancer dans vos divers dossiers. Rangez un peu mieux sur votre lieu de travail, classez vos projets, faites le tri en jetant ce qui ne servira plus et investissez dans du petit mobilier pour ne plus être caché par un monceau de paperasses ! Vous y verrez nettement plus clair.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous serez sous le feu des projecteurs. À défaut d'avoir été par le passé le meilleur de la classe, vous serez mis à l'honneur sur votre lieu de travail. Tandis que votre hiérarchie chante vos louanges, vos collègues viennent vous demander conseil pour mieux s'organiser, ainsi que dans la réalisation de certains projets. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Profitez-en ! Il n'y a pas mal à recevoir des compliments.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est une excellente journée dans le domaine du travail. Tout va s'arranger pour vous et vous allez réussir à boucler les dossiers les plus complexes. Vos collègues vont apprécier vos efforts. C'est aussi le cas de vos supérieurs qui pourront vous proposer la promotion que vous attendez depuis longtemps. Ceux qui cherchent un emploi pourront décrocher un entretien facilement et sauront mettre en avant leurs capacités.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les influx conseillent aux natifs de rester souples et ouverts à d'autres visions professionnelles. Le temps est venu de reconnaître que parfois, vous avez des œillères. Vous pourriez vous en apercevoir lors d'une réunion. Ce sont les propositions des autres qui vont vous aider à faire avancer votre projet sur la bonne voie. Leurs considérations sont porteuses d'une nouvelle énergie très positive. Vous n'avez plus qu'à vous en saisir pour évoluer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'ambiance n'est pas des plus sereines sur votre lieu de travail et vous subissez la pression de votre direction. Il y a toujours plus de dossiers à faire, de clients à satisfaire, mais le timing reste le même. Apprenez à dire non plus souvent ou à déléguer vos tâches les plus basiques pour ne pas friser le burn-out. Ce serait tout de même dommage d'en arriver là, surtout que vous êtes un bon élément au sein de l'équipe.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Habituellement, vous aimez votre petite routine de travail, mais aujourd'hui, vous vous sentez étouffer. Avant de déposer votre lettre de démission, demandez à vos collègues si vous ne pourriez pas leur donner un coup de main. Qui sait ? Peut-être allez-vous découvrir de nouveaux centres d'intérêt. Les planètes vous invitent à vous poser pour faire le point plutôt que d'agir impulsivement. Vous êtes à la bonne place.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il vous faudra faire preuve d'une grande patience au travail. Rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. Restez calme. Vous mettre en colère ne vous servira à rien. Vous verrez que les choses s'amélioreront au fil de la journée. Finalement, vous pourriez même apprécier ce surcroît de travail et ce stress ! Vos supérieurs vont quant à eux vous remarquer et apprécier votre zénitude. Ils pourraient même envisager un nouveau poste.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUGO invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution</p> <p>Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali: Baron Diop - Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>Amadou Dicko aux Nations Unies</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visitation Générale 1804.005.262 FCFCA d'Irrégularités financières</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ABIDJAN: Moïstapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion</p> <p>Fcfa ou monnaies nationales.</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>ABIDJAN: Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Des élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23